
État des dons de diverses communes, envoyé par la société populaire de Matha (Charente-Inférieure), lors de la séance du 26 floréal an II (15 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

État des dons de diverses communes, envoyé par la société populaire de Matha (Charente-Inférieure), lors de la séance du 26 floréal an II (15 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) pp. 343-344;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_26857_t1_0343_0000_8

Fichier pdf généré le 30/03/2022

leur étendue l'exigeait, vous avez, à la fois pénétré tous les dangers, vous les avez conjurés; et soudain, le despote et ses satellites abattus, la tyrannie s'est replongée elle-même dans l'abîme où vous l'avez enchaînée pour jamais; et le jour de la liberté et de l'égalité a brillé d'un nouvel éclat sur notre horizon.

Des restes pestiférés de ces hordes de traîtres s'étaient glissés parmi vous, mais ils n'ont point échappé à vos regards pénétrants: vous avez tout livré aux rigueurs de la loi et d'un même coup sa hache dangereuse nous a délivrés.

Courage, dignes représentants, votre énergie peut seule soutenir l'édifice républicain. Restez donc à votre poste jusqu'à ce que le génie de la liberté qui vous inspire ait écrasé le dernier tyran. Le temps n'est pas loin: nos frères d'armes brûlent du feu sacré que vous entretenez sur l'autel de la patrie. Ils n'attendent que le signal, et les coups qu'ils porteront consolideront votre sublime courage; alors seulement la France pourra, dans le calme et sous l'égide des mœurs pures que vous lui préparez, jouir des bienfaits de notre Constitution populaire. Hâtez ces instans! Partez! et s'il le faut nous volerons tous à la gloire. Si quelques esclaves échappent au glaive de la liberté et de l'égalité, ce ne sera que pour rentrer honteux dans leur repaire, et traîner leur triste existence dans le sang de l'esclavage que leur âme avilie est faite pour porter. Tous au contraire victorieux, nous accourerons vous ceindre le front des lauriers que votre sagesse énergique nous aura fait cueillir.

Citoyens représentans, nos cœurs goûtent déjà par la pensée les délices du moment où serrés dans les bras de la reconnaissance vous jouirez des fruits mérités de vos pénibles travaux. S. et F.»

PÉTIGNY (*présid.*), MORILLON (*secrét.*);
DONGEZ.

14

La Société populaire de Matha (1) écrit qu'elle a juré de nouveau de périr pour la défense de la représentation nationale. Elle envoie l'état des dons patriotiques de diverses communes, consistant en 367 chemises, 19 paires de bas, 4 paires de souliers, de la charpie, 1,130 liv., tant en assignats qu'en numéraire, et plusieurs autres objets.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[*Matha*, 15 germ. II] (3).

« Au seul bruit de trahison, la Société populaire de Matha, par un mouvement spontané s'est levée en masse et a juré de nouveau de périr pour la défense de la Convention nationale et la cause de la liberté.

Vous avez su, Citoyens, par un acte de vigueur digne de vous, soutenir les droits qu'un peuple magnanime vous avait confiés; vous avez, dans ses intérêts, ôté l'inviolabilité personnelle à l'ombre de laquelle se rangeaient tous les conspirateurs, tous les traîtres: vous avez

aboli l'esclavage des nègres que des gens pervers cherchaient encore à prolonger: entre le peuple et les machinations perfides qui allaient le perdre, vous avez interposé votre caractère sublime, vous avez puni le vice, rendu à l'innocence trompée son premier éclat.

Citoyens, votre exemple de courage et vos vertus héroïques alimentent la confiance du peuple, électrisent les corps constitués, donnent une nouvelle énergie aux Sociétés populaires; la nôtre vous invite, Citoyens, de continuer à bien mériter de la patrie et de ne sortir de votre poste que lorsque vous aurez consolidé la République toujours prête à sceller de son sang l'engagement fidèle qu'elle a contracté de vivre libre ou de mourir.

Nous vous faisons part, Citoyens, des dons patriotiques que nous allons de nouveau envoyer à nos frères d'armes; notre tableau en serait plus chargé si, des 16 communes qui composent le canton, 7 ne se fussent soustraites à l'invitation de notre Société populaire, qui, par un mouvement purement civique les avait engagées de se réunir à elle pour cette offrande.

La Société avait eu pour but: 1° de faire unité avec toutes les communes du canton; 2° d'éclairer et stimuler celles qui se seraient montrées engourdies, insouciantes; 3° de censurer les administrations qui auraient négligé de recueillir ces libéralités; 4° d'amener l'égalité dans l'application des dons en raison de l'homme aisé comparé avec celui qui l'est moins.

Ces précautions, Citoyens, ne vous paraîtront pas hors de propos lorsque vous saurez que ce sont elles qui nous ont éclairé sur le patriotisme de chaque commune; que ce sont elles encore qui nous ont enfin mis à découvert le motif de celles qui (comme Haimps et Prignac) ont été envelopper leur honte dans le mystère de l'éloignement; elles n'avaient pas rougi de donner préalablement les preuves les plus choquantes de leur pénurie, de leur lésinerie, en étant venues nous offrir *sous le titre de dons patriotiques* les signes du mépris et de la dérision.

Cet aperçu doit vous faire préjuger, Citoyens, combien les dons patriotiques fourniraient de ressources si la surveillance et la justice y présidaient; il nous paraîtrait avantageux qu'ils ne fussent dorénavant reçus que par des commissaires de localité et qui, comme les Sociétés populaires, eussent la force de dévoiler au grand jour, celui qui se serait rendu indigne du nom de citoyen. S. et F.»

LEMOYNE (*présid.*), GARGOULLAULT fils (*secrét.*),
[et 1 signature illisible].

[*Etat des dons de 9 communes.*]

Matha: 41 chemises, 7 p. de bas, 4 p. de souliers, 19 liv. de charpie, 1 mouchoir, 227 liv. de papier monnaie.

Sonac: 56 chemises, 12 liv. de charpie, 70 liv. de papier monnaie.

Macqueville: 47 chemises, 1 p. de bas, 44 liv. de papier monnaie.

Blanzac: 34 chemises, 4 p. de bas, 54 liv. de papier monnaie.

Courserac: 23 chemises, 3 p. de bas, 1/2 liv. de charpie, 69 liv. 10 s. de papier monnaie.

(1) Charente-Inférieure.

(2) P.V., XXXVII, 219. Bⁿ, 29 flor. (suppl^t).

(3) C 302, pl. 1087, p. 4.

Saintherie : 26 chemises, 3 p. de bas, 2 liv. de charpie, 223 liv. 10 s. de papier monnaie.

Labrosse : 61 chemises, 75 liv. de papier monnaie.

Lestouches : 54 chemises, 30 liv de charpie, 346 liv de papier monnaie et 21 liv. en numéraire.

Thors : 25 chemises, 1 p. de bas, 2 liv de charpie.

Total : 367 chemises, 19 paires de bas, 4 paires de souliers, 65 livres 1/2 de charpie et 1130 liv.

Communes non réunies : Mons, Brie, Bagniseau, Lusignac, Gibourne, Haimps, Prignac.

P.S. Nous avons un atelier monté pour la confection du salpêtre; nous espérons sous peu envoyer de cette matière précieuse à la fabrication des poudres.

15

La Société populaire de Meung-sur-Loire (1) témoigne l'indignation que lui ont causés les complots des conspirateurs, et la joie qu'elle a éprouvée en apprenant leur supplice.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Meung-sur-Loire, 24 germ. II] (3).

« Législateurs,

Les vrais sans-culottes de la Société populaire et républicaine de Meung, ont frémi d'horreur en apprenant que ceux qui paraissaient zélés et chauds patriotes, tramaient une grande conspiration pour faire retomber dans l'avilissement de l'esclavage un grand peuple qui a juré l'anéantissement du despotisme et de la tyrannie.

Nous apprenons avec joie, que tous les grands coupables ont passé à la justice révolutionnaire et que la vengeance nationale est satisfaite!

Représentans, qui siégez sur la Montagne républicaine, nous vous félicitons sur vos glorieux travaux et sur la découverte de cette infâme conjuration; nous vous invitons à rester à votre poste jusqu'à la paix pour terrasser toutes les factions liberticides. Continuez votre intrépide surveillance, votre tâche est pénible, mais le salut de la patrie vous le commande, et elle sera toujours sauvée! Ça ira, vive la République, vive la Montagne! S. et F.»

CHAREUIL [et une signature illisible].

16

La Société populaire de Grenoble sollicite un décret qui accorde des couronnes civiques aux Républicains qui auront le courage de dénoncer ceux de leurs proches qui se seront montrés ennemis de la patrie.

Insertion au bulletin, renvoi au Comité de salut public (4).

(1) Loiret.

(2) P.V., XXXVII, 219. B^{tn}, 27 flor. (suppl^t); J. Paris, n° 504.

(3) C 303, pl. 1112, p. 33.

(4) P.V., XXXVII, 219. B^{tn}, 26 flor.; M.U., XXXIX, 425; J. *Matin*, n° 694; J. *Sablrier*, n° 1320; *Mess. soir*, n° 636; *Audit. nat.*, n° 601.

17

La Société populaire de Sillé-La-Montagne (1) félicite la Convention nationale d'avoir déjoué la conspiration des faux patriotes, et l'invite à continuer ses travaux jusqu'à ce qu'elle ait perfectionné le bonheur du peuple français. Mention honorable, insertion au bulletin (2).

18

La citoyenne Saillard offre à la patrie la somme de 130 liv. qui lui est due pour arrérages de la pension de nouvelle catholique.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

19

Le conseil général du district montagnard d'Yvetot (4) écrit qu'il vient d'envoyer à la monnaie, 1,380 marcs, tant en argenterie qu'en vermeil, et aux dépôts indiqués par le comité de salut public, les effets et matières dont la désignation suit :

Métal de cloches, 10,000 livres.

Cuivre rouge, 60 livres.

Plomb, 35,000 livres.

Cuivre jaune, 20,000 livres.

Cuivre argenté, 3,000 livres.

Fer, 20,000 livres.

215 paires de bas, 119 paires de souliers, 211 chemises, des bottes, des habits, des vestes, des culottes, en quantité indéterminée.

Mention honorable, insertion au bulletin (5).

[Yvetot, 12 flor. II] (6).

« Citoyens représentans,

Le fanatisme est écrasé et ses dépouilles ne souillent plus le sol qu'habitent les sans-culottes de ce district. C'est un nouvel hommage que nous faisons à la patrie; il est sincère comme nos sentiments et pur comme nos cœurs. Quand nos frères cimentent de leur sang la liberté et l'égalité, nous éprouvons une jouissance bien douce de pouvoir contribuer à leur triomphe.

Tous nos temples sont ouverts à la Raison. Les ornements qui les décorent sont nos mœurs et nos vertus. Toutes les richesses accumulées par l'orgueilleuse hyperisie (*sic*) des fanatiques et des prêtres vont tourner à la gloire et à l'affermissement de la République; nous envoyons à la monnaie 1380 marcs d'argenterie et vermeil, et aux dépôts indiqués par le Comité de salut public les effets dont la désignation suit :

[Voir ci-dessus, P.-V.]

(1) Ci-devant Sillé-le-Guillaume, Sarthe.

(2) P.V., XXXVII, 220. B^{tn}, 27 flor. (suppl^t); J. Paris, n° 504. Voir P. Ann.I.

(3) P.V., XXXVII, 220. 29 flor. (suppl^t).

(4) Seine-Inférieure.

(5) P.V., XXXVII, 220. B^{tn}, 27 flor. (suppl^t) et 29 flor. (suppl^t); J. *Sablrier*, n° 1320; M.U., XXXIX, 425; J. *Sablrier*, n° 504.

(6) C 302, pl. 1087, p. 5.